



06 & 13 ► JUMELAGE

UN DEMI-SIÈCLE D'AMITIÉ FRANCO-BELGE

08-09 ► DOSSIER

Budget 2024
un projet volontaire

10 ► VIE QUOTIDIENNE

Le projet
de voie verte

16 ► PORTRAIT

Théo Le Diuron
conciliateur de justice

Édito

ACTIONS

Solidarités	3
Atlas de la biodiversité intercommunale	4
Environnement	5
Jumelage	6
Bourg Relié	7

DOSSIER

8/9

Budget 2024
Un projet volontaire

ACTIONS

La vie quotidienne	10
La vie communale	11
La vie communale côté enfance / côté jeunesse	12-13

GOURMANDISES®

14

INFOS / ÉTAT CIVIL

15

PORTRAIT

16

Théo Le Diouron, conciliateur de justice.

Toutes les informations de votre commune

► **plourhan.fr**
► **@Ville de Plourhan** 

Mairie de Plourhan
1 rue du Parc 22410 Plourhan
02 96 71 94 34
mairie@plourhan.fr

Responsable de publication: Loïc Raoult
Comité de rédaction: Commission Culture, Associations, Communication, les adjoints.
Crédits Photos: Mairie, Ecole du sacré cœur, Alain Beuget, Freepik, Saint-Brieuc Armor agglomération.
Conception réalisation: mediapilote / 24-164
Impression Roudenn grafik



Loïc Raoult, Maire

Plourhan, construire un avenir commun et pacifique

À l'heure où l'Europe s'est mobilisée pour les élections européennes, il est crucial de rappeler l'importance de la paix et de l'ouverture. Nos jeunes de la commission municipale des jeunes (CMJ) ont brillamment illustré cet engagement lors de leur déplacement à Gérompont en Belgique en mai dernier. Leur visite au Parlement européen et leur comportement exemplaire témoignent de leur dévouement pour un avenir commun et pacifique.

Pour 2024, notre budget reflète notre volonté de maîtriser nos finances tout en poursuivant notre développement. Nous investissons dans des services accessibles comme la cantine et la garderie, des activités périscolaires, essentielles pour soutenir nos familles.

DE BEAUX MOTS
POUR UN BEL ÉTÉ:
OUVERTURE,
SOLIDARITÉ,
ATTRACTIVITÉ
ET MODERNITÉ »

Les travaux d'aménagement du bourg avancent selon le planning prévu, même s'ils peuvent parfois perturber notre quotidien. C'est le moment de montrer notre solidarité en soutenant nos commerçants locaux par notre fidélité. Ces investissements sont indispensables pour garder notre commune attractive, comme en témoigne notamment l'ouverture d'un nouveau commerce, une biscuiterie, sur la place, cet été.

Par ailleurs, les dernières étapes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) avancent. Après son adoption par l'agglomération et le vote en Conseil municipal, le projet sera soumis à enquête publique après l'été, en vue d'une adoption définitive au premier semestre 2025.

Voilà quatre points de notre actualité plourhannaise qui montrent avec force et efficacité l'engagement, le dynamisme, la pertinence et la juste adaptation de nos initiatives et de leurs applications. Ils me permettent de nous souhaiter à toutes et à tous, un bel été, riche en moments de convivialité, de détente, de découvertes, de partages et de complicité.


Loïc Raoult

Actions Solidarités

SOLIDARITÉ & SANTÉ

UNE MUTUELLE COMMUNALE
SANTÉ POUR TOUS

Pour rappel la commune vous propose des avantages contractuels avec AXA, Groupama ou Mutualia.

SANT' & COMMUNE
avec GROUPAMA

Quels sont les avantages de notre offre ?

Groupama vous propose une offre complémentaire santé de qualité :

- Une couverture immédiate à vie
- Aucun droit d'entrée
- Aucun questionnaire médical
- Une réduction permanente dans le cadre de l'offre Sant' & Commune
- Une prise en charge des formalités et des frais inhérents à la résiliation de votre contrat actuel



CONTACT

► 02 96 70 12 44

pleguen@groupama-loire-bretagne.fr
Binic-Étables-sur-Mer

MUTUALIA
Grand Ouest

Offre santé performante, sans questionnaire médical et respectant les capacités financières de chacun.

Vous pouvez composer la garantie qui vous convient en choisissant entre 4 formules, de la prise en charge minimale à une couverture complète.

Les + de Mutualia : bénéficiez également, en inclusion au contrat, de l'assistance, du réseau de soins dédiés à l'optique pour des lunettes moins chères et des services santé et prévention mis à disposition des adhérents.



CONTACT

► 02 96 78 88 31

bourdonnais.vincent@mutualia.fr
Saint-Brieuc

AXA

« Tout pour votre santé »

Payez uniquement les garanties dont vous avez besoin. Préservez votre pouvoir d'achat.



CONTACT

► 06 70 47 94 41

Morgane Le Fustec, Plourivo



OLYMPIADES DU CIAS

Envie de représenter votre commune et de ramener la coupe ?

Le CIAS SBAA organise en lien avec les différentes communes de l'Agglomération et ses partenaires **une journée seniors inter'com le jeudi 26 septembre prochain**. Chaque commune peut constituer une équipe de 10 personnes qui vont rencontrer les autres sur des activités physiques adaptées et jeux.

Alors vous êtes motivés, vous souhaitez porter les couleurs de votre commune ? Faites-vous connaître auprès de votre mairie ou votre CCAS.





ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

Un ABI, c'est quoi ?



C'EST UNE **DÉMARCHE** QUI PERMET DE CONNAÎTRE, DE PRÉSERVER ET DE VALORISER NOTRE PATRIMOINE NATUREL.



C'EST UN **INVENTAIRE** DES ESPÈCES VIVANTES (MICRO-ORGANISMES, VÉGÉTAUX, ANIMAUX...) PRÉSENTES DANS NOTRE MILIEU NATUREL.



C'EST UN **OUTIL PARTICIPATIF ET PÉDAGOGIQUE** POUR TOUS LES ACTEURS LOCAUX DU TERRITOIRE.



C'EST UN **OUTIL STRATÉGIQUE** VISANT À PROPOSER DES ACTIONS DE PRÉSERVATION ET INTÉGRER LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS ET POLITIQUES DU TERRITOIRE.

Enjeux de l'ABI

Connaître et **valoriser** la richesse de la biodiversité locale, les milieux fragilisés, menacés, à protéger ou à préserver.

Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire, la population, les élus à ces enjeux et proposer des actions de préservation.

Intégrer la biodiversité aux politiques d'aménagement du territoire et à chacun des projets.

L'ABI de l'agglomération, en chiffres

• **2 ans** : c'est le temps de réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. **La fin du projet est prévue pour le 30 juin 2025.**

• **1 chargé de mission ABI**

Il est le référent unique sur le projet depuis septembre 2023. Il crée le lien entre les communes et les prestataires.

• **80 % du projet financé par des subventions publiques :**

- 60 % de la Région Bretagne via le fonds européen FEDER,
- 10 % de la région Bretagne via le contrat nature,
- 10 % de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

• **1 groupement de prestataires**

- VivArmor Nature (en lien direct avec l'Agglomération)
- Le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB)
- Le Groupe Mammalogique Breton (GMB)
- Le Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaux (GRETIA)



L'ABI : comment ça se passe ?

1 Réalisation d'une **étude sur les espèces et la Trame Verte et Bleue** par VivArmor Nature et ses partenaires. L'étude se déroule en 5 phases.

2 Une **étude distincte** dédiée à la **Trame Noire*** (spécifique de l'ABI de Saint-Brieuc Armor Agglomération)

* Trame Noire : ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.
→ En France, en 2021, 85 % de l'hexagone était exposé à un niveau élevé de pollution lumineuse.

3 Mise en œuvre du **plan d'actions**.



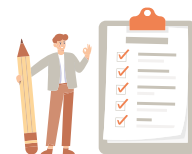
VOUS AUSSI PARTICIPEZ !

Comment participer ?

Une **plateforme de participation citoyenne** sera mise à disposition dans les prochaines semaines.

Vous pourrez y accéder depuis n'importe où et y **renseigner vos observations du vivant et alimenter ainsi l'inventaire**.

Suivez les réseaux sociaux de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour ne pas manquer le lancement de la plateforme.



PLUS D'INFOS

Saint-Brieuc Armor Agglomération
02 96 77 30 75
biodiversite@sbaa.fr

La terre, la mer, l'avenir en commun

saintbrieuc-armor-agglomeration.bzh

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Environnement**LES MARTINETS À L'ÉCOLE !**

Depuis plusieurs années, le GEOCA, Vivarmor Nature et la LPO Bretagne œuvrent pour la protection des martinets et des hirondelles dans les Côtes d'Armor. Ces espèces, strictement pro-

tégées par la loi, dépendent des espaces d'accueil que réservent les bâtiments pour se reproduire. Le martinet noir, en particulier, utilise les cavités dans les murs des vieux bâtiments.

**Des actions concrètes à Plourhan**

En juillet 2023, la municipalité a entrepris la rénovation de la façade de l'école Lucie Aubrac. Conscients de l'importance de ces cavités pour la reproduction des martinets, les ouvriers ont conservé celles qui étaient présentes. De plus, quatre nichoirs ont été installés en février, pour anticiper l'arrivée des martinets, migrateurs au long cours, prévue entre fin mars et début avril. Ces initiatives visent à maintenir la reproduction des oiseaux dans notre commune et s'inscrivent dans une politique de préservation de la biodiversité.

geoca.fr
vivarmor.fr
lpo.fr/lpo-locales/lpo-bretagne

AMÉNAGEMENT DU PARC AUTOUR DE LA MARE**UN PROJET COMMUNAL POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA BIODIVERSITÉ**

La mare, située au fond du parc, constitue un atout majeur à mettre en valeur. À l'automne 2022, un groupe d'élus et d'habitants de Plourhan s'est réuni pour réfléchir à l'amélioration du parc autour de la mare. L'objectif était de créer un lieu de promenade et de loisirs tout en favorisant la biodiversité.

De nouvelles installations pour un parc attractif

Plusieurs propositions ont été validées par la municipalité. Tout d'abord, cinq appareils de fitness installés près du city stade pour compléter les usages sportifs. Ensuite, l'accès à la mare du côté parc est ouvert en retirant les ganivelles en bois, offrant une approche plus agréable de l'eau et facilitant l'observation de la faune.

En revanche, le côté nord de la mare reste complètement fermé pour apporter plus de tranquillité aux oiseaux, batraciens et autres insectes. Cet espace est laissé en l'état, sans fauchage, pour favoriser leur installation. Une strate arbustive est également créée pour nourrir les oiseaux, avec des plantations de cotonéaster, sureau noir, pyracantha et callicarpa, ainsi que quelques grands arbres tels que des liquidambers, tilleul, frêne et érable rouge pour compléter ceux déjà en place.

Ces travaux ont été réalisés bénévolement par des habitants lors de plusieurs matinées en début d'année. Un grand merci à eux pour leur aide précieuse. Il reste à installer de nouvelles tables de pique-nique et un kiosque en bois.

Nous espérons que chacun pourra profiter pleinement de cet espace, dans le respect de tous et des aménagements réalisés.



Jumelage

JUMELAGE : UNE AMITIÉ SOLIDE QUI TRAVERSE LES FRONTIÈRES

UN DEMI-SIÈCLE D'AMITIÉ FRANCO-BELGE

Du 9 au 13 mai, une délégation de quarante Plourhannais s'est rendue en Belgique, plus précisément à Gérompont-Ramillies, la ville jumelée avec notre commune. Ce voyage, effectué en car, a été l'occasion de célébrer et de renforcer une amitié qui dure depuis plus de cinquante ans.

Un jumelage né en 1973



Cette belle aventure entre nos deux villes a commencé en 1973, sous l'impulsion d'Hubert Bouliou, alors maire de Plourhan. Depuis, plusieurs déplacements ont été organisés, permettant de maintenir ce lien précieux. Le comité de jumelage, toujours déterminé, a œuvré avec ferveur pour que cette relation perdure au fil des décennies.

Une nouvelle équipe pour le comité de jumelage



Le comité de jumelage a récemment élu une nouvelle équipe dirigeante. Gilles Desbois en est le président, assisté de Michel Cozic comme vice-président, Jean-Yves Moy, trésorier, et Nolwenn Guyonnet secrétaire. Son ambition : continuer à faire vivre cette amitié. Un défi qui nécessite des financements et des bénévoles plourhannais prêts à participer à ces échanges enrichissants.

Financer l'amitié

Pour assurer les financements nécessaires, le comité organise chaque année, en novembre, un jarret-frites. Ses membres souhaitent également ajouter une nouvelle date au calendrier des fêtes de la commune avec l'organisation d'un moules-frites. Les fonds récoltés sont essentiels pour couvrir les frais de voyage et d'accueil de nos amis belges. L'accueil des Belges chez nous nécessite également des familles volontaires, et le comité cherche à étoffer son réseau d'hébergement. N'hésitez pas à vous manifester !



Une expérience enrichissante pour les jeunes

Cette année, des membres de la commission municipale des jeunes ont participé au jumelage et ont pu profiter de ce déplacement pour

découvrir la Belgique, notamment le Parlement européen à Bruxelles. Ce voyage a été une réussite. Il a offert une expérience inoubliable à nos jeunes et renforcé davantage encore les liens entre nos deux villes. (Découvrez leurs témoignages en page 13 de ce magazine mais aussi sur le site de la commune : plourhan.fr)



Rendez-vous en 2026

Nous sommes déjà impatients d'accueillir nos amis belges à Plourhan du 14 au 18 mai 2026. Si vous souhaitez en savoir plus sur le jumelage ou vous impliquer dans ces échanges, n'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir davantage d'informations. Plourhan et Gérompont-Ramillies : une amitié franco-belge qui ne cesse de se renforcer et de s'épanouir, grâce à l'engagement de chacun. ■



AU RYTHME DES TRAVAUX

LA SALLE DES FÊTES FAIT PEAU NEUVE

Après consultation, deux entreprises sont retenues pour embellir la salle des fêtes. L'entreprise Gérard Guégan pour l'habillage de la façade et le dessous de toit en zinc et l'entreprise Home Création pour le ravalement. Le montant des travaux est de 28 393 €HT. La fin des travaux est prévue mi-juin.



« LE BOURG RELIÉ »

Chaque mardi, le maire, le premier adjoint, l'adjoint aux travaux, le maître d'œuvre, Vincent Bougot, et les responsables de l'Entreprise Eurovia font le point sur l'avancée des travaux du Bourg Relié et établissent le plan de circulation. Il est diffusé sur les réseaux de la commune : Illiwap et Facebook. Début juin le béton drainant de la nouvelle place a été coulé, et un bitume provisoire est également fait sur les chaussées dans l'attente de l'enrobé définitif.

PENDANT LES TRAVAUX
OÙ SE GARER ?

Quelques pas en plus et un sac pour les courses ... continuons à consommer local !



Sur le parking de la salle des fêtes, derrière l'école Lucie Aubrac, derrière la boucherie, à côté des containers, en face de l'école Lucie Aubrac, près de la mairie, en face de la boucherie ou de la boulangerie ...

...275 places ...
de quoi trouver la vôtre !

- 45 places, nouveau parking derrière la boucherie
- 6 places, côté coiffeur
- 12 places, devant l'école Lucie Aubrac
- 15 places, derrière l'école Lucie Aubrac, rue du châtaignier
- 4 places, derrière l'église
- 3 places, près des containers
- 26 places, parking de la Mairie
- 15 places, parking du pôle périscolaire
- 12 places, impasse du stade
- 120 places, salle des fêtes



En arrêt-minute

- 2 places devant le salon de coiffure et le tabac-presse
- 4 places devant le boulanger

En arrêt limité à 1 h 30

- 11 places près de la mairie et devant l'école Lucie Aubrac

LES TRAVAUX DU LOTISSEMENT
DU CHAMP DE FOIRE ? C'EST FINI !

UN PROJET VOLONTAIRE

Mercredi 27 mars, les conseillers municipaux se sont réunis afin de valider les comptes 2023 et voter en faveur du budget primitif 2024.

EN 2023

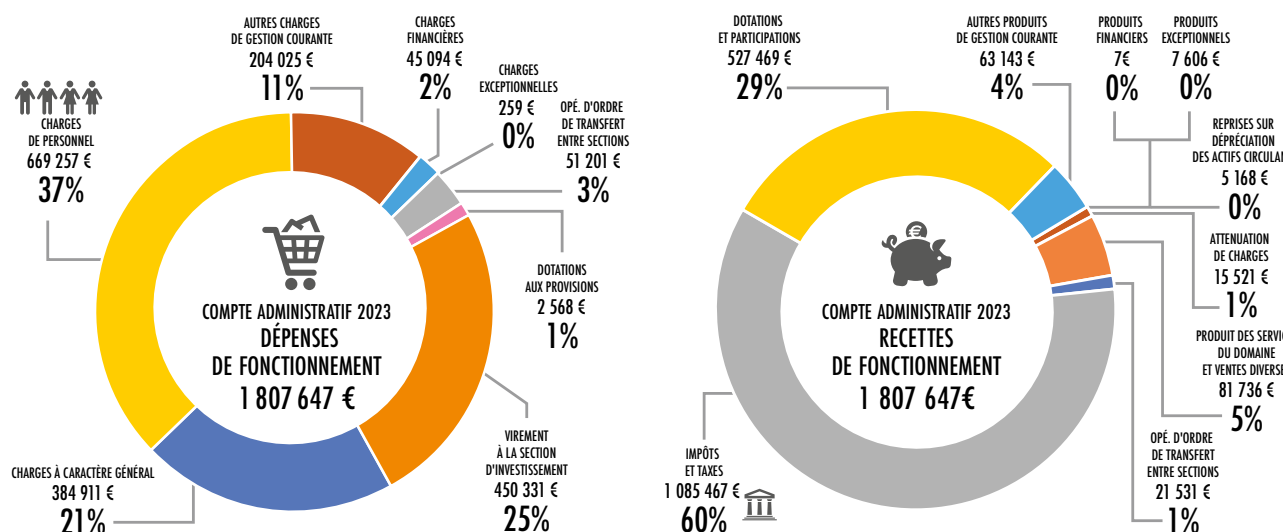
LA RATIONALISATION DE L'ACTION PUBLIQUE FACE AUX CONTRAINTES EXTÉRIEURES

Du fait de décisions nationales et de l'inflation, les dépenses de fonctionnement augmentent, notamment le poste des denrées alimentaires (volonté de privilégier les circuits courts puisque 25 % des crédits sont alloués aux commerçants communaux et 26 % sont d'origine biologique) et

celui des dépenses énergétiques. Les investissements passés (mise en place d'un réseau de chaleur bois, pose de panneaux photovoltaïques, choix d'éclairages à basse consommation) permettent de limiter cet impact. Associés à la dynamique des recettes fiscales, le Compte Financier Unique

présente un excédent d'exploitation de 450 332,02 euros. Cette somme, contractée au déficit cumulé d'investissement d'un montant de 138 945,80 euros, sera investie en 2024 pour préserver le cadre de vie de chacun. ■

BILAN 2023



INVESTISSEMENT 2023 DÉPENSES

Travaux bâtiments dont école publique Lucie Aubrac.	45 348 €
Aménagements / Voirie dont aménagement rue des saules/rue de la paix/ parking commun, signalétique cheminement doux, dénomination des rues et numérotation et effacement de réseaux/éclairage.	175 517 €
Mobilier/ Matériel dont chalet de Noël, mobilier bibliothèque, pare ballon stade de foot + buts mobiles et matériels services techniques.	79 758 €
Informatique / Téléphonie dont logiciel, téléphonie, informatique mairie.	2 033 €
Études dont études agribourg, cimetière et salle des fêtes.	12 611 €
Achat Terrains bâtis/non bâtis dont maison bourg de la commune.	130 602 €
Opérations financières dont travaux en régie des services communaux, capital des emprunts, caution et déficit d'investissement reporté.	322 731 €
TOTAL	768 600 €

INVESTISSEMENT 2023 RECETTES

Affectation du résultat.	352 517 €
Virement de la section de fonctionnement.	450 332 €
FCTVA	15 656 €
Opérations pour compte de tiers.	14 236 €
Subventions et participations (Europe, État, Région, Département, Sbaa).	169 249 €
Opérations d'ordre.	51 202 €
Taxe d'aménagement.	26 794 €
Caution.	0 €
TOTAL	1 079 986 €

LE PROJET 2024

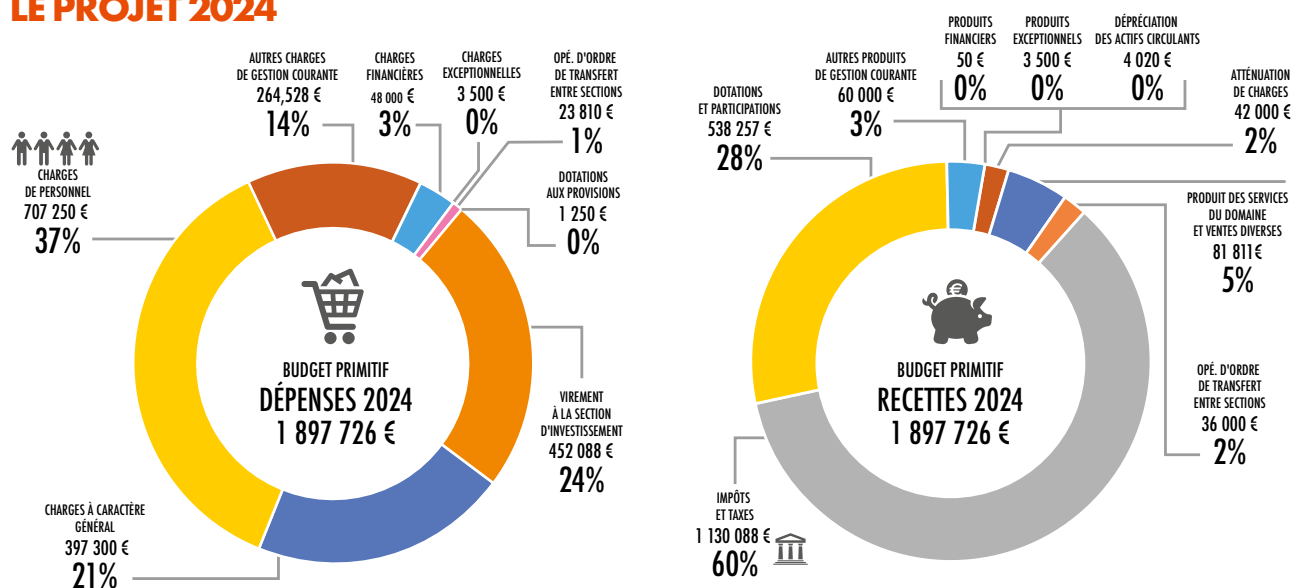
UN PROGRAMME VOLONTARISTE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Chaque année, les choix budgétaires demeurent guidés par les mêmes valeurs : garantir le soutien aux forces vives, s'adapter aux besoins évolutifs de la population, préserver un service public de qualité, gérer rigoureusement les deniers publics et faciliter les transitions économiques, sociales et environnementales, enjeux d'aujourd'hui et de demain. L'équilibre de la section de fonctionnement s'élève à 1 897 725,59 euros. Celui de la section d'investissement à 3 215 678,56 euros. Ce niveau, am-

bitieux, voit la concrétisation du projet concerté d'aménagement de bourg. Favorisant l'échange intergénérationnel, la sécurité des usagers ainsi que la mise en valeur du patrimoine local, il abonde environ 2 400 000 euros de crédits. En complément, la poursuite de l'entretien des bâtiments communaux, les frais d'étude (concernant la création d'une voie douce sur la route départementale numéro 133 ou la perspective du site de la salle franche) et les opérations financières maintiennent l'objectif

poursuivi de dynamisme territorial. Le soutien de nos partenaires institutionnels (État/Région/Département) combiné à la situation financière saine de la collectivité (délai de désendettement de 3.2 années en 2023) permettent un emprunt de 1 180 000 euros. Ainsi, notre commune poursuit son choix d'être active tout en restant vigilante sur son devenir et la réduction de ses marges de manœuvre. ■

LE PROJET 2024



INVESTISSEMENT 2024 DÉPENSES	
Travaux bâtiments dont école publique Lucie Aubrac, salle des fêtes, Mairie, pôle périscolaire et autres immeubles.	105 600 €
Aménagements / Voirie dont aménagement rue des saules à la croix bleue, parking commune, voirie, effacement de réseaux/éclairage et création d'un pigeonnier parc.	2 415 515 €
Mobilier / Matériel dont mobilier bibliothèque, matériel pôle périscolaire et services techniques, mobilier urbain, portail cimetière.	42 350 €
Informatique / Téléphonie dont logiciel/informatique	2 312 €
Études dont études création voie douce RD133, lutte contre la cybercriminalité et étude de faisabilité salle franche.	58 568 €
Terrains bâtis/non bâtis dont acquisition de parcelles.	1 000 €
Opérations financières dont travaux en régie des services communaux, capital des emprunts, amortissement de subventions transférables, réintégration de frais d'étude, opération patrimoniale et déficit d'investissement reporté.	590 334 €
TOTAL	3 215 679 €

INVESTISSEMENT 2024 RECETTES	
Affectation du résultat	450 332 €
Virement de la section de fonctionnement	452 088 €
FCTVA	44 389 €
Subventions et participations (Europe, État, Région, Département, Sbaa)	852 911 €
Participation extension	5 498 €
Opérations d'ordre	209 608 €
Taxe d'aménagement	20 000 €
Emprunt	1 180 853 €
TOTAL	3 215 679 €

La vie **quotidienne**

LE PROJET DE VOIE VERTE PLOURHAN - SAINT-QUAY-PORTRIEUX

UNE NOUVELLE VOIE POUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET L'ENVIRONNEMENT

Face à l'augmentation du trafic automobile, les piétons et cyclistes utilisant la RD133 de Plourhan à Saint-Quay-Portrieux ressentent une forte insécurité. Pour remédier à cette situation et promouvoir un mode de déplacement doux et non polluant, la collectivité a décidé de créer une voie verte, offrant une sécurité optimale pour tous les usagers.

Une voie verte, c'est quoi ?

Introduite par le décret 2004-998, la voie verte est une route exclusivement réservée aux véhicules non motorisés, piétons et éventuellement cavaliers. Cette infrastructure sera indépendante de la RD133, assurant ainsi un cheminement sécurisé et séparé pour les cyclistes et les piétons. La future voie sera constituée d'une bande unique à double sens de 3,00 m de large et s'étendra sur 2 300 m. Des accotements enherbés de 0,50 à 1,00 m de chaque côté faciliteront l'infiltration des eaux de ruissellement. Une bande de séparation avec la chaussée routière sera également prévue lorsque la voie verte se situera à proximité directe de la RD133.



Respect de l'environnement et des terres agricoles

La préservation de la biodiversité, des zones humides et des haies bocagères est au cœur de ce projet. Le tracé a été soigneusement étudié pour minimiser l'impact environnemental. De plus, la bande nécessaire pour la voie verte a été réduite afin de préserver les terres agricoles et limiter l'artificialisation des sols.

Un projet intercommunal et multifonctionnel

Le projet s'inscrit dans le Schéma Directeur Cyclable de Saint-Brieuc Armor Agglomération, et vise à améliorer les déplacements du quotidien, notamment l'accès aux collèges, aux

plages et aux transports en commun BreizhGo (ligne 1 Saint-Brieuc/Paimpol). Il a également une vocation touristique, et permet de découvrir les richesses naturelles et rurales de la région.

Rythme et financement du projet et des travaux

Une étude de faisabilité a été réalisée et des discussions ont débuté avec les propriétaires concernés. Un levé topographique est en cours depuis avril pour déterminer les emprises nécessaires. Le financement sera assuré par l'État, la Région Bretagne, l'Europe, le Département des Côtes d'Armor et Saint-Brieuc Armor Agglomération, avec une participation minimale de 20 % de

la commune. Plourhan est lauréate de l'appel à projets national aux mobilités actives et a été retenue par la Région (Bien vivre partout en Bretagne) et par Saint-Brieuc Armor Agglomération dans le cadre du schéma directeur cyclable.

Les travaux débuteront en 2025 et s'achèveront au printemps 2026. Cette voie verte marquera une avancée significative vers un avenir plus sûr et plus vert pour les habitants de Plourhan et Saint-Quay-Portrieux. ■

La vie communale

LES ACTIONS AU RYTHME DES CONSEILS

Quelles sont les dernières décisions et initiatives prises lors des conseils municipaux ? Retrouvez-les sur le site internet de la Ville, sur les écrans tactiles ou sur demande, à la mairie.

LE 13 FÉVRIER 2024

- ▶ Rapports d'orientations budgétaires
- ▶ Autorisation de signature du forfait communal avec l'OGEC 2023-2027
- ▶ Autorisation de signature convention Enedis sur la parcelle cadastrée section ZL n° 194
- ▶ Instauration du forfait mobilités durables
- ▶ Autorisation signature avenant n°2 à la convention de versement de participation aux frais de fonctionnement sur les médiathèques de la Baie et à la Charte de fonctionnement du réseau de lecture publique
- ▶ Autorisation de signature de la résiliation du prêt à usage signé avec l'association de batterie-fanfare « La Jeanne d'Arc »

LE 27 MARS 2024

- ▶ Vote du Compte Financier Unique budget annexe Lotissement Le Clos du Champ de Foire 2023
- ▶ Vote du budget primitif 2024 du budget annexe Lotissement Le Clos du Champ de Foire
- ▶ Vote du Compte Financier Unique budget commune 2024
- ▶ Vote des taux d'imposition 2024
- ▶ Subventions 2024
- ▶ Actualisation de l'autorisation de programme 2023-01 « Agribourg: un bourg relié » *
- ▶ Vote du budget primitif 2024 de la commune
- ▶ Mise à jour du tableau des effectifs
- ▶ Organisation semaine scolaire rentrée 2024: dérogation semaine 4 jours

LE 15 MAI 2024

- ▶ Tarif périscolaire 2024/2025
- ▶ Rénovation de commandes d'éclairage public
- ▶ Acquisition/cession des parcelles liées au parking du centre
- ▶ Réorganisation des horaires d'ouverture de la Mairie
- ▶ Avis sur le PLUi de SBAA
- ▶ Avis sur le projet de création d'une zone d'aménagement différé sur le secteur de l'Agribourg
- ▶ Arrêt du projet des zones d'accélération des énergies renouvelables

À l'école des jeunes porte-drapeaux

En ce début d'année 2024, six jeunes de Plourhan et des environs ont suivi une formation de porte-drapeau sous la houlette de la DMD (Délégation Militaire Départementale) représentée par le Lieutenant-colonel Dupuy.

Tiago Cals, Amranne Chamuzeau, Damien Jorand, Alexandre Michel, Gaspard Piton, Mathys Rouxel, ont suivi une formation de trois heures. Cette formation s'organise en deux parties: la théorie (2h) et la pratique (1h). La partie théorique avec une évaluation des candidats sur leurs connaissances par un jeu de questions-réponses sur notre histoire, les conflits armés, les valeurs de la République et ses symboles, le devoir de mémoire, la notion d'engagement. La

partie pratique ensuite a été animée par des représentants et bénévoles de la réserve militaire: recevoir les ordres, marcher au pas et en colonne afin que le candidat soit capable de porter un drapeau standard durant les cérémonies. Les six jeunes sont parrainés par Yann Durose et Hervé Le Souder. Les candidats ont participé à cette formation sur trois lieux différents: en mairie de Tréveneuc, au collège Racine de St-Brieuc et en mairie de Plourhan.

À l'issue de la formation, les jeunes ont reçu un certificat et une paire de gants blancs et leur nouvel engagement a été officialisé lors de la commémoration du 08 mai par Loïc Raoult, le maire de Plourhan et les deux parrains.



■ La formation.



■ La Remise des diplômes.



■ Les nouveaux porte-drapeau.

La vie communale côté enfance

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR

L'année se poursuit au Sacré Cœur avec de nombreuses découvertes sportives et culturelles.

Les jeux Olympiques et le sport sont au cœur du projet d'année. Les CP, CE1 et CE2 ont partagé une journée « jeux Olympiques » à la plage du moulin. Les CM1 et CM2 participent aux jeux régionaux à Rennes, rencontrant des sportifs olympiques. Chez les maternelles, chaque période a sa découverte sportive, notamment la natation. En juin, ils participeront à une semaine de cirque avec le cirque Gervais.

L'école a aussi participé au challenge « À l'école à vélo », avec une formation sur la sécurité routière. Parents et enfants se sont investis dans le défi des « 10 jours sans écran », terminé par une conférence sur les enjeux des écrans.

Labellisée EAC (Éducation Artistique et Culturelle), l'école poursuit son ouverture culturelle. Les CE2 ont rencontré l'écrivain Éric Simard aux Escales de Binic. Les maternelles ont fabriqué des instruments naturels aux sentiers du son de Cavan. Les CE-CM ont présenté leur concert Chœur d'écoles à l'Hermine de Plouha.

Enfin, l'école, engagée dans le devoir de mémoire, organise une commémoration annuelle avec l'Association des anciens combattants, récompensée par le label « Mission Libération » pour les 80 ans de la libération. ■



Commémoration annuelle



Concert Chœur d'écoles



Sentiers du son

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC

Avec un nouveau logo, l'école publique est relookée



L'été dernier, le pignon et la façade principale de l'école publique de Plourhan ont été entièrement rénovés. À cette occasion les parents attendaient avec impatience une nouvelle signalétique pour l'école. C'est désormais chose faite puisqu'un joli papillon bleu est venu s'y poser et a été officiellement inauguré le 18 mai dernier. Ce logo est issu d'un travail collaboratif entre des élus, les enseignantes et des représentants des parents. Accompagnés par le designer tagarin Gaëtan Catrice, ils ont réfléchi ensemble à l'image qu'ils souhaitaient choisir pour l'école. C'est le papillon de la fresque de la cour, réalisé par des élèves sous la houlette du street-artiste Averi, qui a été retenu. Il est le reflet de valeurs importantes : la liberté, la bienveillance et le respect de la biodiversité. Trois petits papillons bleu-blanc-rouge, sur lesquels veille un plus grand, ont été ajoutés, symbole de la République Française dont l'école publique est un pilier. Les couleurs du papillon ont, elles, été choisies par les élèves des classes élémentaires. Enfin, le lettrage imaginé par Gaëtan Catrice, inspiré de la BD, apporte une touche ludique à l'ensemble. ■



Actions côté jeunesse

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

Du 9 au 13 mai, dans la délégation d'une petite cinquantaine de Plourhannais qui s'est rendue en Belgique (lire article en page 5), il y avait 13 membres de la Commission Municipale des jeunes et 2 volontaires européennes de l'association Cap à Cité. Une expérience riche d'échanges et de découvertes avec ce beau voyage citoyen.

« C'était ma première fois en Belgique et je suis émerveillée par ce pays. Les gens, les villes, leur culture sont si beaux ! Ces jours-ci, j'ai passé beaucoup de temps avec les Belges et les Français et grâce à cela j'apprends à mieux connaître leurs cultures. Merci beaucoup. »
Liza, 21 ans, volontaire européenne de la Géorgie

« J'avais déjà beaucoup apprécié la Belgique lorsque j'y étais allée l'été dernier et je l'ai encore plus appréciée en y retournant cette année. En "vivant" ainsi dans une famille, j'ai pu voir la gentillesse, l'hospitalité mais aussi la franchise des Belges. De plus, même si les cultures françaises et belges semblent très proches, j'ai pu découvrir des différences d'usages, de coutume, de langage ... »
Jeanne 17 ans

« J'ai aimé les frites belges, les gaufres, visiter Bruxelles. J'ai aimé la péniche et l'ascenseur à bateau. J'ai découvert la culture Belge. »
Benjamin 13 ans

« C'était un grand plaisir de participer à cet événement de jumelage entre la commune de Plourhan en France et la commune de Gérompont en Belgique. C'est la première fois que j'assiste à un tel événement, on avait l'occasion de visiter nos amis belges et renforcer les liens entre les 2 communes. Le programme était tellement diversifié, on a pu visiter le centre de Bruxelles et les divers monuments historiques ainsi que le Parlement européen. On a visité également le Canal du centre, lieu historique avec les ascenseurs hydrauliques. J'ai trop apprécié l'accueil chaleureux des familles de Gérompont, je tiens à les remercier ainsi que tous les organisateurs. »
Kaoutar, 25 ans, volontaire européenne du Maroc

« Ce jumelage en Belgique a été très intéressant. La visite du musée du Parlement européen à Bruxelles m'a permis d'apprendre de nouvelles choses sur les fondamentaux de l'UE et surtout de me projeter en tant que future citoyenne dans l'UE. Et enfin, grâce à ce voyage en Belgique, j'ai pu mieux comprendre les traditions grâce à l'accueil des familles belges. »
Hana, 17 ans



■ Avec les familles d'accueil.



■ Visite du parlement européen.

« J'ai pu découvrir de nouvelles personnes, je n'avais jamais fait de "mini colo" et je trouve ça super de partager tous ces moments avec des personnes que l'on ne connaît pas forcément. Être mélangé avec les plus âgés c'est vraiment un plus, on s'apporte mutuellement des choses. Il y a une grande diversité d'activités, de libertés, ce qui, je pense, permet à chacun d'y trouver son compte. Merci pour tout, pouvoir participer à un voyage comme cela pour des gens qui n'ont pas beaucoup de moyens c'est vraiment une super opportunité. Bruxelles, la musique au resto, les jeux et les repas, que de super souvenirs ! »
Mia 16 ans

« J'ai bien aimé mais j'aurais aimé rester plus longtemps pour les musées etc. J'aimerais bien revenir pour faire des musées et visiter par moi-même. La Belgique m'a semblé plus ouverte aux autres et les gens sont super sympas. J'aimerais découvrir tous les pays d'Europe. »
Alexandre 16 ans

« J'ai vraiment adoré ce voyage car je ne suis jamais allée en Belgique et que j'adore voyager. Je suis contente d'avoir visité Bruxelles et le Parlement européen. J'ai bien aimé le Karaoké, c'est à refaire ! Je garde un très bon souvenir de ce voyage. »
Léna L M 15 ans

« Je ne suis jamais allée en Belgique et donc c'est la première fois et j'ai adoré. J'ai beaucoup aimé Bruxelles, passer du temps avec tout le monde. J'ai aussi beaucoup aimé le musée du Parlement européen. La Belgique m'a fait découvrir la culture, les frites et plein d'autres choses ! J'aimerais bien y retourner plus tard. »
Léna H 15 ans

« J'ai adoré ce séjour, je souhaite continuer de faire des séjours en groupe. La soirée Karaoké était géniale, Bruxelles était magnifique, j'ai envie de continuer à découvrir et visiter de nouveaux endroits. J'aimerais aussi que l'on fasse des soirées à Plourhan, Karaoké ou jeux. C'est dommage que cela soit déjà fini ! »
Perrine 15 ans

« Ce voyage m'a beaucoup apporté. C'était super de pouvoir échanger avec des locaux. J'ai beaucoup aimé visiter Bruxelles et la soirée Karaoké était au top ! Pourquoi pas en refaire une à Plourhan en rentrant ? Ce serait cool de pouvoir revenir ou de visiter d'autres pays grâce à la CMJ. Le rythme du séjour était vraiment bien parce qu'on a commencé par plein d'activités et petit à petit la cadence s'est ralentie, ce qui nous a permis de rester en forme tout le long du séjour. »
Amranne 16 ans

« J'ai aimé venir en Belgique car les gens sont tous incroyablement gentils et aussi très drôles et l'ambiance est très bonne. Ce que j'ai appris ou retenu durant ce voyage c'est qu'il faut profiter de chaque petit moment et qu'il faut toujours s'amuser ! J'aimerais repartir en Belgique ou dans d'autres pays pour continuer à découvrir d'autres cultures et de nouvelles personnes dans la joie et la bonne humeur. »
Tiago 16 ans

« J'aimerais retourner en Belgique parce qu'on n'a pas pu visiter toute la ville. C'est la première fois que j'allais en Belgique et c'était trop bien, trop joli, tout le monde était super sympa. Les frites de Belgique sont super bonnes. »
Marie 15 ans

« Accueillir une telle équipe, ce n'est que du bonheur ! Des jeunes participatifs, ils m'ont apporté une véritable cure de jouvence. Il est bon de secouer le vieux ronchonneur enfoncé dans sa "Tanière". Le bonheur c'est d'en donner ! Revenez dès que possible ! Comme disait l'autre : "Si l'on ne vient pas à Lagerdère, c'est Lagardère qui viendra à toi ! »
Pierre, hôte Belge



■ Visite de l'Atomium.

Tous les nombreux témoignages ne peuvent pas figurer dans cette seule page de notre magazine n° 42 ... pour en découvrir l'intégralité, dont certains en audio, rendez-vous sur le site de la commune :



plourhan.fr

rubrique : Publications / CMJ / Voyage citoyen en Belgique

À chaque édition, un nouveau rendez-vous avec des **conseils culinaires** et des **coups de cœur littéraires** ...

De quoi vous nourrir et vous délecter tous azimuts ...

Frédéric et Madeleine vous confient leurs conseils avec sincérité, simplicité et complicité. Belles découvertes à vous ... on attend vos remarques et vos retours !

CÔTÉ CUISINE

... AVEC « LES RECETTES DE FRÉDÉRIC », LE RESPONSABLE DE LA CANTINE, VOUS CONFIE QUELQUES-UNS DE SES SECRETS ET VOUS PROPOSE 2 RECETTES SIMPLES ET DE SAISON : À VOS FOURNEAUX !

SALADE DE TOMATES, FROMAGE FRAIS ET JAMBON SEC

(pour 4 personnes)

- Choisir de belles tomates gorgées de soleil et de variétés diverses selon les goûts.
- Les laver soigneusement, les couper en dés puis les déposer dans un saladier. Assaisonner de sel et poivre, ajouter un filet d'huile d'olive et quelques gouttes de vinaigre balsamique, bien mélanger puis laisser reposer quelques minutes.
- Disposer ces tomates dans des coupelles, arroser avec le jus qu'elles ont rendu.



- Ajouter des petits morceaux de fromage frais de chèvre, du jambon de pays préalablement taillé en fines lanières, des graines de sésame et de belles feuilles de basilic frais. ■

FILETS DE MAQUEREAUX À LA MOUTARDE

(pour 4 personnes)

- Lever les filets de quatre beaux maquereaux puis ôter le maximum d'arêtes. Les saler et poivrer puis réserver au frais.
- Préchauffer le four à +200°C.
- Dans un bol, mélanger 40 cl de crème fraîche épaisse avec une cuillère à soupe de moutarde, une de moutarde à l'ancienne et un peu d'herbes de Provence.
- Disposer les filets dans un plat à gratin beurré, les badigeonner sur les deux faces avec le mélange de crème et moutarde. Déposer également quelques rondelles d'oignons et lanières de poivrons.
- Enfourner et cuire à + 180°C pendant environ 15 minutes selon l'épaisseur des filets.
- Accompagner ce plat avec des pommes de terre grenailles rôties au beurre. ■



CÔTÉ BIBLIOTHÈQUE

... MADELEINE, LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS DONNE SES CONSEILS LECTURE ... UNE AUTRE MANIÈRE DE BIEN VOUS NOURRIR !



MARTINE DURAND

« UN PARFUM DE VIOLETTE AU MILIEU DES BARBELÉS »

Biographie et témoignage bouleversant de Félix D. mis en lumière par Martine Durand. Une version adaptée pour les enfants est disponible à la bibliothèque.

La vie nous offre parfois des cadeaux comme un héritage... C'est ce que je me suis dit après avoir lu le récit de Félix enrôlé, malgré lui, dans la Première Guerre mondiale.

Il a 19 ans quand il est envoyé à la guerre. Il n'a pas encore le droit de voter mais on lui donne déjà le droit de tuer. À quelques jours de sa majorité, il échappe au trépas dans l'enfer des tranchées.

MARIE LE VAILLANT

« LA RÉSIDENCE DES RICOCHETS »

Clara s'est promis de ne plus jamais venir en aide aux autres. Trahie par celui dont elle espérait se faire aimer, elle s'offre un nouveau départ, là où personne ne la connaît et où elle est libre de devenir quelqu'un d'autre. Décidée à ne pas s'attacher, Clara découvre pourtant qu'on ne change pas si facilement... D'autant plus qu'à la résidence des Ricochets, où elle vient d'emménager, le loyer se règle en rendant service aux autres résidents.

Retrouvez les autres coups de cœur de l'équipe à la bibliothèque !



L'agenda des associations ... des rendez-vous à ne pas laisser passer !

20 juin
Potée dansante par les Fils d'Argent

22 juin
Fête à Lulu par l'ALAPE

6 juillet
Bal populaire et feu d'artifice par le comité des fêtes

28 juillet
La Plourh'anim : défilé de véhicules anciens
Organisé par Plourh'anim

15 août
Vide grenier par le Comité des Fêtes

LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE ... un peu de respect !

Pour les Côtes d'Armor,
l'article 4 de l'arrêté préfectoral
du 27 février 1990 fixe les horaires.

Article 4: bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



NAISSANCES

FÉVRIER

– Le 14, **Jean, Alexandre, Julien LELONG**

MARS

– Le 5, **Jules, André, Michel LE HOUEROU**

– Le 23, **Liv, Michèle BROCHEN**

AVRIL

– Le 11, **Anatole, Alain, Thomas BISILLIAT DONNET**

MARIAGES

– Le 20 avril 2024

**Martine, Andréa, Simone THIERRY et
Christophe, Jean, Claude TARDIF**

– Le 27 avril 2024

Julie, Yvette PERRIN et Vincent, Francis ROUXEL

DÉCÈS

– Le 9 mars 2024

Dominique, Georges, Alfred GRAVIOU

– Le 25 mars 2024

Michel RAOULT

– Le 28 mars 2024

Hervé, Claude, Ambroise PACALET

– Le 30 avril 2024

Yves, Gilles, Aimé, Jules JOUAN

SEULS LES ÉVÉNEMENTS FAISANT L'OBJET
D'UNE AUTORISATION PAR LES FAMILLES
SONT ANNONCÉS DANS CETTE RUBRIQUE ÉTAT CIVIL

À noter : les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie



HORAIRES D'OUVERTURE

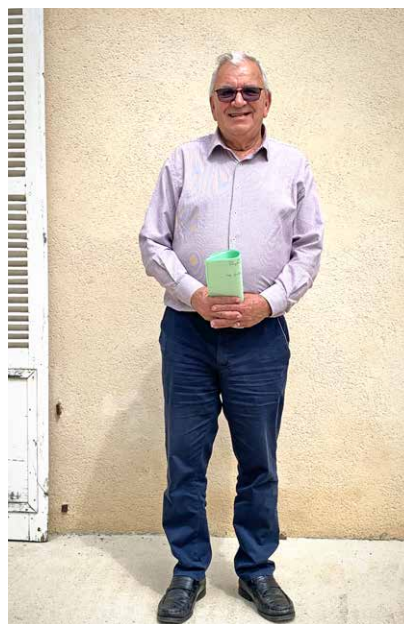
Lundi, mercredi et vendredi :
8h30/12h – 14h/17h

Mardi et jeudi :
8h30/12h

Théo Le Diouon, conciliateur de justice

Tout le monde gagne ou les vertus de la conciliation

À Plourhan, la justice a un visage humain et bienveillant : celui de Théo Le Diouon, conciliateur de justice. Ancien journaliste passionné par la vie des gens et leur quotidien, il a troqué la plume pour le dialogue afin d'aider les habitants à résoudre leurs différends. Son parcours est riche d'expériences et de rencontres qui ont forgé sa capacité d'écoute et son sens de l'équité, des qualités indispensables pour mener à bien sa mission de conciliateur.



Un parcours passionnant et humain

Originaire d'un milieu modeste avec des racines bretonnes profondes, Théo Le Diouon a débuté sa carrière de journaliste à Quimper avant de gravir les échelons pour devenir directeur départemental des Côtes d'Armor de Ouest France. Son travail l'a mené sur le terrain des conflits, notamment lors des événements de Plogoff où il a couvert les manifestations contre la centrale nucléaire. Ce passage l'a profondément marqué, lui apprenant humilité et modestie face aux souffrances et aux inquiétudes des gens.

Un engagement au service des autres

À l'approche de la retraite, il a cherché un moyen de continuer à être utile à la société. C'est ainsi qu'il est devenu conciliateur de justice. Après une formation rigoureuse et une enquête de moralité, il a prêté serment à la cour d'appel de Rennes. Depuis 16 ans, il

accueille les justiciables avec patience et bienveillance, leur offrant une oreille attentive et une aide précieuse pour résoudre leurs litiges sans passer par les tribunaux.

La mission du conciliateur de justice

Le rôle du conciliateur est de trouver une solution amiable aux conflits du quotidien. Il intervient sur une vaste zone comprenant Plourhan, Binic-Étables-sur-Mer, Saint-Quay-Portrieux, Pordic et Plérin. Il traite principalement des litiges de voisinage, des conflits locatifs, et des problèmes de consommation. En 16 ans, il a géré plus de 4000 affaires, aidant ainsi de nombreuses personnes à retrouver leur sérénité.

Les étapes de la conciliation

Lorsque vous faites appel au conciliateur de justice, le processus est simple et accessible. Vous pouvez le contacter par lettre, courriel, téléphone, ou en prenant rendez-vous en mairie. Lors de la première rencontre, il écoute attentivement les parties impliquées et cherche à comprendre leurs points de vue. Ensuite, il propose une solution équitable qui permet à chacun de faire des concessions. Si un accord est trouvé, il est formalisé par un constat d'accord, garantissant ainsi son application.

Pourquoi faire appel à un conciliateur ?

Faire appel à un conciliateur présente de nombreux avantages : c'est facile : vous pouvez le contacter par divers moyens. C'est rapide : 80 % des dossiers sont résolus en trois mois. C'est efficace : deux litiges sur trois trouvent une solution amiable. C'est sûr : le conciliateur est formé par l'École Nationale de la Magistrature et ses décisions sont encadrées par le tribunal. C'est gratuit : un service public sans frais pour les administrés. Depuis le 1^{er} octobre 2023, la conciliation est devenue une étape obligatoire pour les litiges de moins de 5000 euros. Cela montre l'importance croissante de cette démarche qui vise à désengorger les tribunaux et à favoriser les solutions amiables.

Un rendez-vous mensuel à Plourhan

Théo Le Diouon tient une permanence à Plourhan le premier lundi après-midi de chaque mois. Vous pouvez prendre rendez-vous en mairie ou en écrivant à theophile.lediouon@conciliateurdejustice.fr. Sa mission est de créer un climat de confiance et de trouver des solutions justes. En résumé, le recours au conciliateur de justice vous permet de gagner du temps, de l'argent, et surtout, de retrouver la sérénité. N'hésitez pas à le contacter pour toute question ou litige : tout le monde y gagne. ■

